

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 112000DAJ approuvant le renouvellement, à compter du 01/09/2011, de l'UPS3107, intitulée "Institut des grilles et du Cloud", dont le directeur est Monsieur Vincent BRETON ;

Décide**Article 1 :**

Délégation est donnée à Monsieur Dominique BOUTIGNY, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique BOUTIGNY, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1 à Monsieur Michel DAYDE, professeur, directeur adjoint.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique BOUTIGNY et de Monsieur Michel DAYDE, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1 à Madame Geneviève ROMIER, ingénieure de recherche, responsable relation utilisateurs.

Article 4 :

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 10 octobre 2011

Monsieur Vincent BRETON
Directeur de l'unité n° UPS3107

Monsieur Dominique BOUTIGNY

Monsieur Michel DAYDE

Madame Geneviève ROMIER